

Pays d'Olmes : les voies vertes ariégeoises et audoises se sont bien rejointes



Après plusieurs semaines de chantier sur les communes de Roumengoux et Moulin-Neuf, la jonction entre la voie verte ariégeoise qui traverse le Pays d'Olmes et le tracé audois est désormais réalisée. Randonneurs, coureurs, cyclotouristes et autres cavaliers peuvent donc cheminer d'un département à l'autre, sans discontinuité.

Les travaux réalisés par le Conseil Départemental de l'Ariège consistaient en l'aménagement du tracé de l'ancienne voie ferrée et de ses abords entre les lieux dits « Bordes de Faures » et « Couchardy », en limite avec le département de l'Aude, dans la continuité des aménagements réalisés, c'est-à-dire en voie partagée ouverte aux usages non-motorisés, sécurisée et dédiée aux loisirs. Il s'agissait également d'implanter un passage piéton sécurisé sur la RD626 à Moulin-Neuf.

Dans le cadre des mesures de prévention "Covid", le Département de l'Ariège recommande à tous les usagers de la voie verte, comme des autres itinéraires de randonnée, de respecter les gestes barrières (port du masque lorsque cela est possible, lavage régulier des mains, etc.) et les règles de distanciation (5 mètres entre les randonneurs, 10 entre les cyclistes, etc.).

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr